

MOBIL22 : Une nouvelle approche des mobilités rurales en Côtes-d'Armor

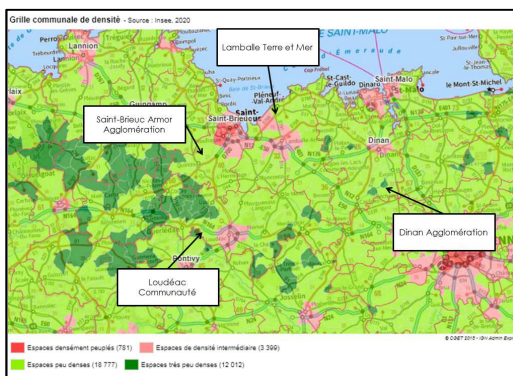
Mots Clés : mobilité et centres-bourgs, communes test, ateliers citoyens, coopération inter-EPCI

■ Territoire d'étude / expérimentation

Les 4 EPCI : Loudéac Communauté, Dinan Agglomération, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lamballe Terre et Mer.

Le territoire d'étude et les 4 EPCI recouvrent une population de 367 057 habitants, avec une densité allant de 43,9hab / km² (Loudéac Communauté) à 252,2 hab / km² (Saint-Brieuc Armor Agglomération).

Le territoire d'étude est donc très majoritairement composé d'espaces peu denses, voire très peu denses.



Source : fond de carte : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>

■ Description du projet

■ Enjeu/besoin

La voiture représente le mode de déplacement incontournable (7 à 8 déplacements sur 10, réalisés en voiture), très souvent pour des déplacements de courtes distances (moins de 10 km). Déposer son enfant chez l'assistante maternelle, consulter un médecin, faire ses courses : dans les communes rurales, ces déplacements, fréquents voire quotidiens, souvent considérés comme contraints, sont réalisés majoritairement en voiture, pénalisent fortement les personnes non véhiculées et peuvent interroger l'adéquation entre les investissements lourds en matière d'offre de transport et les usages réels des habitants. Les questions du vieillissement de la population, de l'accès de la population aux services de proximité et des problématiques de « démobilité » sont au cœur de la démarche. Les solutions classiques de transport ne peuvent s'appliquer de façon homogène sur l'ensemble du territoire et notamment dans les communes situées aux marges des périmètres communautaires et donc plus proche des EPCI voisins.

■ Projet

Il s'agit de développer une approche centrée sur les besoins des habitants, portée par un EPCI, à l'échelle d'une commune-test.

Une gouvernance inédite permettra la combinaison de trois échelles géographiques :

- 1) Un travail d'immersion sur le terrain et de co-construction d'un plan d'actions ciblé sur une commune-test ;
- 2) Un portage par chaque EPCI en lien avec les axes du projet de territoire et les différentes compétences de la collectivité ;
- 3) Une mise en œuvre conjointe entre les 4 EPCI pour une gouvernance inédite à l'échelle du nord Côtes d'Armor.

Enfin le projet permettra d'anticiper la mise en œuvre de la loi LOM à l'échelle « bassin de mobilité » et le contrat opérationnel de mobilité, quant aux conventions nouées entre deux EPCI voisins et aux communes situées en marge d'un EPCI. Cette démarche garantit une animation diffusable et duplicable.

PROJET
ACCOMPAGNÉ PAR
LE **PROGRAMME
FRANCE MOBILITÉS
- TERRITOIRES DE
NOUVELLES
MOBILITÉS
DURABLES**

DURÉE PROJET > 12
MOIS

MONTANT DU
PROJET > 80 000 €

DONT AIDE AMI >
30 000 €

LOCALISATION >
Région BRETAGNE
DEPARTEMENT :
COTES-D'ARMOR

PORTEUR DE
PROJET
LAMBALLE TERRE ET
MER

PARTENAIRES SUR
LE PROJET
- LOUDEAC
COMMUNAUTE
- DINAN
AGGLOMERATION
- SAINT-BRIEUC ARMOR
AGGLOMERATION

CONTACT
STEPHANE DAVY
06 32 59 44 96
stephane.davy@lamballe-terre-mer.bzh